



Compte rendu réunion Comité Directeur du 29/03/21

Réunion tenue en vidéoconférence, début de la réunion à 18h30.

Présents :

- M Julien BOURDALEIX
- Mme Geneviève FREUND
- Mme Valérie GABORIT
- Mme Déborah GRIP
- Mme Sophie LEMONNIER
- M Guillaume MINET
- Mme Cécile NEAU

Absent excusé :

- Mme Christelle VENANT

Points traités

A. Point sur le terrain de Forges

- a. *négociation du plan du terrain*
- b. *calendrier des travaux*
- c. *mise en commun du terrain et des infrastructures*

B. Calendrier jusqu'à juin

- a. *Concours Nature à La Bastière*
- b. *Vac en Sport*
- c. *stage réglage de l'arc*
- d. *Semaine Olympique*
- e. *Concours jeunes*
- f. *Tirs comptés (sélection groupes régional et départemental)*
- g. *Concours Division Régionale*
- h. *résumé du calendrier*

C. Championnats de France 3D

D. Questions diverses

Annexe : calendrier des événements à venir

A. Point sur le terrain de Forges

a. Négociations du plan de terrain

Geneviève Freund informe que plusieurs réunions ont eu lieu entre la CDC et les clubs et entre les clubs, au sujet du nouveau terrain de Forges.

Un plan a été envoyé par la CDC, corrigé par les clubs et renvoyé comme contre-proposition.

Sur ce dernier plan, le terrain a été divisé en plusieurs pas de tirs qui permettraient de proposer plusieurs cours en même temps, pour des niveaux ou des rythmes différents.

La CDC a annoncé que le terrain attenant (derrière) a été vendu à un menuisier.

b. Calendrier des travaux

Les travaux du Merlon (butte de protection du fond de terrain) seront très prochainement commencés.

Cette phase devrait se terminer fin mai. Elle sera suivie par la clôture du terrain.

Les travaux de voirie et de parking (21 places) se feront dans la foulée.

D'après Mme Plaire (Commune de Surgères et CDC), cette date devrait coïncider avec le départ du terrain de Surgères prévu début juin.

Gilles Tasset et Valérie Gaborit s'inquiètent d'un éventuel retard des travaux qui conduirait le club à demander l'utilisation du terrain de la Crignolée pendant cette période de transition.

Valérie Gaborit insiste sur le fait que la demande de disponibilité du terrain de la Crignolée devra être effectuée par la CDC.

Geneviève Freund rappelle que cette solution induirait deux déménagements au lieu d'un seul.

Travaux

Forges	début de la construction du Merlon:	début avril
	fin prévue des 1ers travaux :	début mai
Surgères	début des travaux :	début juin
	déménagement :	à prévoir

c. Mise en commun du terrain et des infrastructures

Geneviève indique que les deux autres clubs concernés (Virson et Aigrefeuille) n'utiliseront le terrain de Forges qu'à partir de l'an prochain.

Virson se contente actuellement de son propre terrain et aucun emplacement de containers n'a été prévu pour ce club.

Aigrefeuille utilise un terrain privé mais s'entraîne surtout en salle.

Ces deux clubs n'éprouvent véritablement d'intérêt que pour la salle, dont les travaux ne démarreront pas avant l'an prochain.

Le club des AH sera donc seul à disposer du terrain dans les premiers temps.

D'ailleurs, seuls nos containers et les cibles fixes seront installés sur le terrain.

Guillaume Minet s'interroge sur le déplacement des cibles fixes. Geneviève indique que celles-ci sont juste posées sur des plots de béton. A ce propos, elle rappelle que la nouvelle position de ces cibles devra être décidée en amont du déménagement, pour permettre à la CDC de placer des plots en béton sur le nouveau terrain.

B. Calendrier jusqu'à juin

a. Concours Nature à La Bastière

Prenant en compte l'évolution des directives gouvernementales et celles de la FFTA, le concours Tir Nature, prévu le 18/04, est annulé.

Toutefois, le CODIR décide de le remplacer par une animation intra-club pour maintenir la cohésion

des membres de l'association et permettre aux différents groupes de faire connaissance et interagir dans une ambiance conviviale.

Elle se déroulera sur le site de la Bastière , sera accessible à tous les archers du club, sur inscriptions. Tout le monde est attendu, les jeunes débutants pourraient ne rester que le matin lors des ateliers découvertes tir 3D, Tir Nature et Beursault.

Un pique-nique sera organisé à midi. L'après midi sera prévu un nouveau parcours.

Tous les archers pourront rester l'après-midi pour prolonger ce moment de partage, rare en cette période.

La date du 18 avril pose un problème de disponibilité pour plusieurs membres.

Après plusieurs suggestions; dont un sondage sur 3 dates auprès des archers; la date du 02 mai 21 est finalement fixée pour cet évènement.

b. Vac en Sport

Geneviève annonce que l'animation *Vac en Sport* se déroulera le 13 et 14 avril , sur les communes de Surgères et de Virson. Cet événement permet aux jeunes Surgériens de pratiquer plusieurs disciplines sportives pendant les vacances scolaires.

La première animation du 13/04 (après-midi), prévu sur notre pas de tir de Surgères, regroupera 18 enfants séparés en deux sessions de 9 enfants. Geneviève demande des renforts pour encadrer ces 2 heures. Gilles et Julien se portent volontaires.

Pour le 14/04 après-midi, l'évènement se déplacera sur le terrain de Virson. Un groupe de 24 enfants est attendu. Pour soutenir Geneviève et l'aider à encadrer ces 2 sessions de 12 enfants, Gilles sera présent. L'apport d'autres bénévoles serait apprécié.

Geneviève rappelle que ces animations de découverte permettent de nouveaux recrutements de jeunes chaque année.

c. Stage réglage de l'arc

Ce stage, organisé par Déborah Grip, se déroulera le 24/04 après-midi après les cours.

A ce jour, 6 archers se sont inscrits. Geneviève incite vivement les archers venant d'acquérir un arc à s'inscrire à ce stage indispensable pour la bonne pratique de leur activité.

Geneviève indique aussi que ce stage sera la reprise d'activité de Déborah après la longue période d'activité partielle due au Covid19.

d. Semaine Olympique

Cette animation organisée par le collège de Surgères permet aux collégiens (niveau 6ème) de découvrir différents sports présentés pendant les Jeux Olympiques.

Elle se déroulera les 29 et 30 avril 21, sur des sessions de 3 demi-journées. L'animation est sous-traitée au CD17. Roland Rioux prendra en charge l'encadrement et l'animation de cet événement.

Il aura besoin de bénévoles pour encadrer les groupes d'enfants. Valérie se porte volontaire.

e. Concours jeunes

Ce concours se déroulera le 05/06/21. Il mettra en compétition les jeunes archers : Poussins, et Benjamins 1ère année.

Julien et Guillaume soulèvent le problème de la situation du terrain à cette date : le club sera-t-il déjà transféré à Forges?

Geneviève indique qu'hélas, nous devons faire avec l'évolution des deux chantiers et espérer que tout se déroule au mieux.

f. Tirs comptés (sélection groupes régional et départemental)

Le CD17 et la CRNATA encadrent et soutiennent des groupes de jeunes archers sélectionnés dans les clubs. La sélection habituelle se faisant grâce aux concours tout au long de l'année, n'a pas pu se faire

cette saison. Les sélections se feront donc via des sessions de Tirs comptés. La sélection régionale a eu lieu le 27/03/21. Le CD17 prévoit 2 séances de tir avant fin mai.

Geneviève rappelle que les jeunes volontaires pour intégrer ces groupes verront leur charge d'entraînement augmenter (2 séances par semaine au minimum). Ces groupes sont donc constitués de jeunes volontaires et déterminés à s'engager, soutenus par leurs familles.

g. Concours Division Régionale Jeunes

Les fédérations organisent des concours dans chaque région par équipe, qui ensuite se retrouvent pour le championnat de France des divisions régionales.

Les concours ont lieu le 01/05/21 à Poitiers et le 29/5 à Loudun.

Notre club présente cette saison 2 équipes jeunes.

Les cadets/juniors seront représentés par : Quentin, Nathan et Maxime

Les benjamins/minimes par : Benjamin, Romain, Léo et Titouan

Geneviève indique que ces concours seront organisés avec l'observation des règles strictes mises en place par la FFTA. Les parents accompagnants ne seront pas autorisés à suivre les archers sur le terrain et suivront les compétitions à distance.

h. Résumé/calendrier

Animation intra-club

date le 02/04/21
lieu site de la Bastière
animations Tir 3D, tir Nature, Beursault
déroulement tout le club mais proposition aux jeunes de n'être là que le matin
midi : pique-nique
après-midi : tous ceux qui veulent rester ou n'ont pas pu être là le matin
Organisation sur inscription

Animation Vac en Sport

date et lieu : le 13/04 pm, à Surgères
déroulement : 1 heure de session par groupe, 2 groupes de 9 enfants
encadrants: Geneviève, Gilles et Julien

date et lieu: le 14/04 pm, à Virson
déroulement: 1 heure de session par groupe, 2 groupes de 12 enfants
encadrants : Geneviève et Gilles

Stage réglage de l'arc

date le 24/04 après-midi
encadrant Déborah Grip + Geneviève

Semaine Olympique

dates les 29 et 30/04/21
déroulement 3 demi-journées
encadrants Roland Rioux (CD17) et Valérie Gaborit

Concours jeunes

date le 05/06/21
lieu ? Surgères ou Forges ??

Tirs comptés

dates et lieux	sélection régionale	le 27/03 (passée) à Surgères
	sélection départementale	2 tirs avant fin mai à Surgères et Forges

Concours DR

Dates et lieux :	le 01/05/21 à Poitiers
	le 29/05/21 à Loudun.

E. Championnats de France 3D

Geneviève et Guillaume rappellent l'appel aux sponsors pour l'organisation de cet événement prévu en septembre 2021.

A ce jour, deux sociétés ont répondu à l'appel.

Sophie (agent de location de véhicules AVIS, à Niort), propose la mise à disposition d'un véhicule utilitaire (type 20m3 rabaissé) et d'un minibus pour faciliter le déplacement des arbitres. L'employeur de Sophie est en train d'étudier le dossier.

Geneviève indique que le partenaire habituel du club (U express) propose la location de 20m3 avec 8% de remise sur le prix public, soit 75 € pour le WE.

Guillaume interroge sur la pertinence d'un véhicule frigo pour la buvette et le stand sandwich.

Geneviève indique que le site de la Briqueterie de LA Greve Sur Mignon met à disposition un réfrigérateur et que le club amènera le sien.

L'autre sponsor déclaré, Léa Nature, avait provisionné cette animation pour 150 € l'an dernier.

Geneviève indique que le logement des arbitres est d'ores et déjà organisé et réservé.

Déborah et Geneviève ont fait l'inventaire du matériel/cibles. Elles annoncent que seules quelques cibles seront à commander. Le club est en attente du devis.

Le budget alloué au matériel, prévu à 14000€ devrait être réduit à 10000€.

La provision du Comité régional est toujours en attente de vote, mais Geneviève a bon espoir.

Walter (archer débutant, employé à la Maif) a suggéré au club de se rapprocher de cette mutuelle, à laquelle le club est assurée. Sophie indique qu'elle connaît un contact à la Maif, qui pourra peut-être l'aiguiller vers le bon interlocuteur.

Geneviève et Déborah doivent fixer des dates pour finaliser les terrains avant juin 21.

Geneviève demande aux membres s'ils ont pu prendre connaissance de son mail concernant l'application GoMy Partner.

Les membres indiquent qu'ils doivent encore comprendre le fonctionnement et vérifier quels commerces pourraient devenir partenaires du club.

Un Webinaire est organisé avec la FFTA pour mieux comprendre le concept. Geneviève invite les membres à le lire.

F. Questions diverses

Geneviève indique que la FFTA annonce être prête pour la reprise des concours.

L'état prévoit une réouverture des concours pour le 15/04, le 15 mai ou le 15/06.
Guillaume et les membres partagent leur inquiétude face à l'évolution la pandémie Covid 19, même si la Nouvelle Aquitaine est aujourd'hui relativement épargnée.
A ce jour, seule la pratique encadrée en extérieur est autorisée par l'État ainsi que les concours amicaux, respectant les règles strictes de gestes barrières.
Geneviève participe à une réunion le 30/03/21 et aura donc des nouvelles fraîches et de premières mains.

Geneviève indique aux membres qu'une réunion du Bureau a eu lieu le 15/03, qui a permis d'organiser les différentes relations entre les élus.

Valérie interroge sur la préconisation de la FFTA, concernant le passage des Flèches et Plumes (opération Continue ta progression). Ces qualifications concernent les jeunes et les débutants adultes et doivent se dérouler avant le 30/05/21.

Guillaume rappelle que le calendrier des 3 prochains mois est déjà bien chargé.
Guillaume propose d'organiser un barbecue de cohésion de club, associé au passage des flèches.

Deux dates sont proposées : le 08/05 (passage des plumes)
et le 22/05 (passage des flèches et barbecue).

Cécile présente le projet de fichier collaboratif des frais à rembourser.

Ce fichier facilitera le récapitulatif des frais pour le bilan comptable
Geneviève indique que pour les dons de kilomètres, un CERFA doit être rempli annuellement.
Cécile propose un fichier similaire pour la valorisation du bénévolat qui permettra aux bénévoles de noter leur temps (réunions,...) donné au club.
Le fichier comportera des onglets nominatifs et un récapitulatif global.
Cécile demande si ce système, qui mutualise toutes les données de chaque bénévole, peut soulever des objections. Aucun membre ne s'oppose à ce système.

Nicolas (archer débutant adulte) a proposé au CODIR un projet (plan et budget) de Mirador pour les entraînements et les compétitions.

Tous les membres soutiennent ce projet et choisissent un modèle démontable.
Un seul mirador est prévu. Les membres s'interrogent sur une quelconque règle de sécurité à respecter pour la construction de cet équipement en hauteur.

Valérie, Déborah et Geneviève répondent unanimement, qu'à leur connaissance, aucune règle n'a jamais été édictée par la FFTA pour ce type de matériel.

Geneviève indique que Nicolas demande de l'aide et du soutien (conseils) pour mener à bien ce projet. Frédéric THIBAUT, "menuisier du club", ne sera pas disponible ces prochains mois.

A la demande de Sophie, qui propose de publier un trombinoscope du CODIR sur le site internet du club, les membres se prêtent au jeu de la photo par capture d'écran.

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion se termine à 20h.

Prochaine réunion du CODIR : le 21/06/21 18h30

La Présidente
Geneviève FREUND

La Secrétaire
Sophie LEMONNIER